

# TARIFS COMMUNAUX 2026

## salle Jeanne d'Arc

OBJET	DÉSIGNATION	TARIFS 2026 du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12/2026	TARIFS 2026 du 01/04 au 30/10/2026
<p><b>LOCATION DE SALLES</b></p> <p><b>Location uniquement à la journée</b> Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs</p> <p><b>Fermeture des salles</b> du 01.06 au 30.09: 02h00 du 01.10 au 31.05: 01h00</p> <p><b>Installation la veille</b> si la salle est disponible la veille de son utilisation par l'utilisateur payant, celui-ci peut en bénéficier gracieusement pour son installation</p>	<p><b>SALLE JEANNE D'ARC (SJD)</b></p> <p><b>Institutionnel : Cap Atlantique</b> La journée</p> <p><b>Particulier domicilié sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Particulier non domicilié sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation ouverte au public à caractère lucratif)</b> La journée (une journée gratuite par an (comme pour l'ancienne crée) La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation à caractère non lucratif)</b> 2 journées continues ou discontinues par an Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association conventionnée avec la commune (événement à caractère lucratif ou non)</b> En fonction de la convention conclue entre l'objet de l'association et la Ville du Croisic - Une journée gratuite par an Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Société, entreprise domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association, société, entreprise non domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Forfait ménage</b> Si le lieu n'est pas rendu dans un état satisfaisant, facturation d'un forfait ménage pour toutes les catégories d'utilisateurs</p> <p><b>Utilisation de la régie (forfait par tranche de 7 heures - toute nouvelle tranche entamée est due</b> Associations croisicaises Extérieurs à la commune Location loges</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p>	<p>700,00 €</p> <hr/> <p>906,00 € 680,00 € 453,00 €</p> <hr/> <p>1133,00 € 793,00 € 453,00 €</p> <hr/> <p>283,00 € 283,00 € 227,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 227,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 227,00 €</p> <hr/> <p>906,00 € 680,00 € 453,00 €</p> <hr/> <p>1360,00 € 1133,00 € 680,00 €</p> <hr/> <p>250,00 €</p> <hr/> <p>100,00 € 300,00 € 800,00 €</p> <hr/> <p>1000,00 €</p>	<p>650,00 €</p> <hr/> <p>865,00 € 649,00 € 433,00 €</p> <hr/> <p>1082,00 € 757,00 € 433,00 €</p> <hr/> <p>268,00 € 268,00 € 216,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 216,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 216,00 €</p> <hr/> <p>865,00 € 649,00 € 433,00 €</p> <hr/> <p>1300,00 € 1082,00 € 649,00 €</p> <hr/> <p>250,00 €</p> <hr/> <p>100,00 € 300,00 € 800,00 €</p> <hr/> <p>1000,00 €</p>